

# CERTIFICATS COMPLEMENTAIRES DE PROTECTION ET DES PROLONGATIONS DE LA VALIDITE DES BREVETS

## Country code page

---

1. Veuillez entrer le code pays à deux lettres correspondant à votre office ou organisation.

Vous ne connaissez pas le code de votre pays? Cliquez ici s'il vous plaît. \*

## Questions page

---

2. 1. Est-ce que votre office ou organisation délivre des CCP ou des prolongations de la validité des brevets? \*

- Oui
- Non

2. Si vous avez répondu "NON" à la question n° 1, est-ce que votre office ou organisation prévoit à l'avenir d'octroyer des CCP ou des prolongations de la validité des brevets?

- Oui. Veuillez préciser quand, dans le champ réservé aux observations ci-dessous
- Non

3. 3. Veuillez préciser pour quels produits un CCP ou une prolongation de la validité du brevet peut être obtenu (ou devrait être introduit) :

- médicaments
- produits phytopharmaceutiques
- tout produit soumis à homologation avant commercialisation
- autre

4. 3a. Veuillez décrire les conditions d'octroi des CCP ou des prolongations de la validité des brevets.

Exemples :

- le produit a été protégé par un brevet
- le produit a fait l'objet d'une procédure d'homologation avant sa commercialisation ou son utilisation commerciale
- aucun CCP ni aucune prolongation de la validité du brevet n'a jamais été octroyé pour le produit.

Veuillez indiquer tout lien renvoyant aux directives pour le dépôt des demandes de CCP ou de prolongations de la validité des brevets.

5. 4. Veuillez indiquer sur quelle base juridique sont délivrés les CCP ou les prolongations de la validité des brevets. Par exemple, les dispositions pertinentes de la législation nationale (numéro d'article ou de règle), un règlement régional, des décrets, des ordonnances, etc. Si les bases juridiques varient selon les objets indiqués à la question n° 3, veuillez toutes les indiquer en précisant les produits auxquels elles correspondent.

6. 5. Veuillez indiquer les noms des CCP ou des prolongations de la validité du brevet octroyé par votre office ou organisation, en anglais et dans la langue originale.

*Exemple* : DE – Supplementary Protection Certificate (en allemand : “Ergänzendes Schutzzertifikat”).

Si les noms varient selon les produits indiqués à la question n° 3, veuillez indiquer l'ensemble des protections, en précisant les produits auxquels ils correspondent.

7. 6. Si votre office ou organisation attribue ou a l'intention d'attribuer un numéro de demande spécifique ou un numéro d'octroi ou d'enregistrement aux CCP ou aux prolongations de la validité des brevets, veuillez donner des exemples et fournir des précisions

sur le système de numérotation des demandes

\*

sur le système de numérotation pour l'enregistrement ou l'octroi (si différent du système de numérotation des demandes)

\*

8. 7. Est-ce que votre office ou organisation ou une autre autorité nationale compétente publie, ou a l'intention de publier, un ou plusieurs des événements ci-après concernant un CCP ou une prolongation de la validité des brevets? Veuillez cocher la case correspondante dans le tableau ci-dessous.

	MÉDICAMENTS	PRODUITS PHYTOPHARMA- CEUTIQUES	TOUT PRODUIT SOU MIS À HOMOLOGATION AVANT COMMERCIALI- SATION	AUTRE
Une demande de CCP ou de prolongation de la validité du brevet est déposée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un CCP ou une prolongation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

de la validité  
du brevet est  
octroyé

Un CCP ou  
une  
prolongation  
de la validité  
du brevet  
n'est pas  
octroyé

Un CCP ou  
une  
prolongation  
de la validité  
du brevet est  
contesté par  
des tiers

Un CCP ou  
une  
prolongation  
de la validité  
du brevet est  
entré en  
vigueur

Un CCP ou  
une  
prolongation  
de la validité  
du brevet a  
cessé de  
produire des  
effets à la  
suite de sa  
déchéance ou  
de son  
expiration

Une  
prolongation  
de la validité  
du CCP est  
demandée

Une  
prolongation  
de la validité  
du CCP est  
octroyée

octroyee

Une  
prolongation  
de la validité  
du CCP n'est  
pas octroyée

9. 8a. Sous quelle forme l'événement correspondant est-il publié?

dans un bulletin officiel

au moyen de bases de données publiques accessibles en ligne (veuillez  
indiquer le nom et l'URL de la base de données)

en mettant le document à la disposition du public pour consultation

en remettant une copie sur demande

Autre (veuillez préciser)

\*

10. 8b. Quels sont les éléments qui doivent impérativement être publiés?

- numéro de la demande
- date de dépôt
- nom et adresse du déposant
- numéro du brevet concerné
- titre de l'invention
- nom du produit
- détails de l'autorisation
- date de l'autorisation du CCP ou de la prolongation de validité
- autres éléments (veuillez préciser)

\*

11. 8c. Quel est le délai prévu pour la publication de cette information?

12. 8d. Veuillez joindre un ou plusieurs exemples d'événements publiés ou d'avis y relatifs.

Browse...

13. 9. Est-ce que votre office ou organisation ou une autre autorité nationale compétente publie (ou a l'intention de publier) l'avis de changement d'état pour un CCP ou une prolongation de la validité du brevet comme indiqué dans la norme ST.27 de l'OMPI?

	MÉDICAMENTS	PRODUITS PHYTOPHARMA- CEUTIQUES	TOUT PRODUIT SOU MIS À HOMOLOGATION AVANT COMMERCIALI- SATION	AUTRE
Devient "Actif"	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Devient "Inactif"	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Devient "En fin de validité"	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

14. 10a. Sous quelle forme l'avis relatif au changement d'état est-il publié?

- dans un bulletin officiel
- au moyen de bases de données publiques accessibles en ligne (veuillez indiquer le nom et l'URL de la base de données)
- en mettant le document à la disposition du public pour consultation
- en remettant une copie sur demande
- Autre (veuillez préciser)

15. 10b. Quels sont les éléments qui doivent impérativement être publiés?

- numéro d'enregistrement attribué au CCP ou à la prolongation de validité du brevet, qui est entré en vigueur
- date de l'enregistrement du CCP ou de la prolongation de la validité du brevet, qui est entré en vigueur
- nom et adresse du titulaire du CCP ou de la prolongation de la validité du brevet
- numéro du brevet correspondant
- titre de l'invention
- nom du produit
- détails de l'autorisation
- date de l'autorisation du CCP ou de la prolongation de validité
- durée du CCP ou de la prolongation de la validité du brevet
- autres éléments, par exemple le classement du brevet (veuillez préciser)

\*

16. 10c. Quel est le délai prévu pour la publication de cette information?

17. 10d. Veuillez joindre un ou plusieurs exemplaires des avis correspondants.

Browse...